

CYCLE ATELIERS TRANSMISSION

Conçu et animé par la commission Transmission de NAPF

Public : Présidents, Directeurs généraux, actionnaires et administrateurs de sociétés familiales se sentant concernés par la transmission de leur entreprise, souhaitant s'y préparer et réfléchir à sa mise en œuvre.

Durée : 5 séances de 2h30 chacune étalée sur le 1^{er} semestre 2018

Ce que vous y ferez :

- Partager dans un cadre neutre et confidentiel interrogations et expériences
- Bénéficier du témoignage d'autres chefs d'entreprises et experts.

Contenu en 5 séances :

1. **Atelier « Enjeux et champ des possibles »** : Quels sont les différents types de transmission : familiale, managériale, avec management de « transition », aux salariés... quels sont les différents enjeux à prendre en compte : valorisation, efficacité managériale et pérennité patrimoniale, cadeau patrimonial empoisonné ou non ?
2. **Atelier « Une affaire de famille ou non ? »** : transmettre ou céder ? Quelle conception de ma responsabilité vis-à-vis des enfants et des proches ? Concilier développement de l'entreprise et cohésion familiale. Comment favoriser la libre expression et la maturation des repreneurs potentiels ? Comment anticiper, préparer, piloter les étapes, dans quels délais...
3. **A mi-parcours : Rendez-Vous de la Transmission**, soirée destinée à un public plus large que les 7/8 membres du cycle, avec mises en scène et/ou partages intergénérationnels
4. **Atelier « Avec quel management ? »** : légitimité, préparation, profils, montée en puissance des futurs dirigeants, accompagnement, intéressement et association au capital des managers et, le cas échéant, participation des salariés.
5. **Atelier « Evaluation de l'entreprise »** (techniques et méthodes employées), **montages financiers possibles** après prise en compte des objectifs patrimoniaux et fiscaux.

Pédagogie : chaque participant adhérera à une charte reprenant les points suivants :

- **Confidentialité** : les informations échangées doivent rester à l'intérieur du groupe. A ce titre une charte de confidentialité sera signée au début de chaque séance.
- **Neutralité, respect de la pluralité des expériences** : NAPF agit comme un catalyseur d'échanges, de réflexions et de travail collaboratif et garantit un cadre de neutralité. Les professionnels du conseil y apportent un éclairage d'expert. Intervenant en tant que membre de NAPF, ils respectent la neutralité de la Place et s'interdisent d'agir dans une logique affairiste.
- **Partage d'expériences, témoignages et apports d'experts**
- **5 ou 7 entreprises**
- **1 ou 2 acteurs de la finance, du chiffre ou du droit qui partageront leurs expériences.**

CYCLE ATELIERS TRANSMISSION

Conçu et animé par la commission Transmission de NAPF

- **Engagement** : chacun s'engage à participer à la totalité du cycle (5 séances) afin de permettre la confiance entre les participants et l'authenticité des témoignages.
- **Quelques questions** seront adressées à l'avance pour stimuler la « mise en route » de chacun.

Déroulement type d'une séance :

- 10h Accueil et présentation
- 10h15 Partage d'expériences, témoignages de chefs d'entreprises et d'experts. Un questionnaire aura été remis à l'avance pour permettre à chacun de se préparer.
- 12h30 Déjeuner convivial (facultatif) autour d'un plateau repas

Proposition de Planning et lieu

	DATE	INTERVENANTS	LIEU
1	30/01/2018	S Goncalves + JP Dupont	Entreprise participante
2	13/03/2018	N Lagueste + D Hellegou	Entreprise participante
Soirée	A définir	JL Bretin + F Robin	Entreprise participante
3	17/04/2018	P Lecq + JF Yerle	Entreprise participante
4	29/05/2018	JB Bouyer + E Bouron	Entreprise participante

La date du premier atelier est fixe. Les dates seront définitivement arrêtées lors du premier atelier selon les disponibilités des participants.

Ce cycle est proposé pour la deuxième année consécutive.
